



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-22496>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **26-22496**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-136962

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Trivalis (85)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25850296200040

Ville : La Roche sur Yon Cedex

Code postal : 85015

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 85

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'extension du siège social de Trivalis

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux d'extension du siège social de Trivalis, répartis en 10 lots

Critères d'attribution : Voir article 6 du Règlement de consultation

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Il s'agit de marchés ordinaires à prix globaux et forfaitaires, conclus pour une durée allant de la date de leur notification et jusqu'à la fin du délai de parfait achèvement. Le lot n° 1 "Terrassements - Gros Oeuvre" est attribué à la société EDYNEO OLIVEAU MAÇONNERIE située 3 rue des Landes Rousses au POIRE SUR VIE (85170) pour un montant contractuel de 34 946,64EUR HT ; le lot n° 2 "Charpente bois-Ossature bois-Bardage" est attribué à la société CHARIER située "Le Vivier" à SAINTE-FLORENCE (85140) pour un montant contractuel de 77 500,00 EUR HT ; le lot n° 3 "Étanchéité" est attribué à la société OUEST ETANCHE située 8 rue des Artisans à LANDERONDE (85150) pour un montant contractuel de 13 129,69 EUR HT ; le lot n° 4 "Menuiseries extérieures aluminium - Métallerie" est attribué à la société GUERIN BREMAUD située ZA La Souchais à BEAUREPAIRE (85500) pour un montant contractuel de 60 526,95 EUR HT ; le lot n° 5 "Menuiseries intérieures bois" est attribué à la

société ATELIER DU BOCAGE situé 25 rue des Auberges à SAINT SULPICE LE VERDON (85260) pour un montant contractuel de 23 266,50 EUR HT ; le lot n° 6 "Cloisons sèches -Plafonds" est attribué à la société ISOLYA située 25 rue René Couzinet à AIZENAY (85190) pour un montant contractuel de 16 906,06 EUR HT ; le lot n° 7 "Revêtements de sols" est attribué à la société BARBEAU située 13 rue Nièpce à COEX (85230) pour un montant contractuel de 9 697,23 EUR HT ; le lot n° 8 "Peinture - Nettoyage de mise en service" est attribué à la société MARTINEAU PEINTURE située 1 rue Pasteur à SAINT PHILBERT DE BOUAIN (85660) pour un montant contractuel de 6 899,48 EUR HT ; le lot n° 9 "Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Rafraîchissement - Ventilation" est attribué à la société SNCV OUEST située 113 Boulevard de l'Industrie à LA ROCHE SUR YON (85000) pour un montant contractuel de 32 900,00EUR HT ; le lot n° 10 "Electricité" est attribué à la société SNGE OUEST située 113 Boulevard de l'Industrie à LA ROCHE SUR YON (85000) pour un montant contractuel de 15 500,00 EUR HT. Les marchés ont été conclus, c'est-à-dire signés le 24/02/26 et notifiés le 26/02/26 pour le lot 1 et le 25/02/26 pour les lots 2 à 10. Dans le respect des secrets protégés par la loi et sur demande écrite préalable, les marchés peuvent être consultés gratuitement au siège de Trivalis situé 31 rue de l'Atlantique à La Roche sur Yon (85015), la date et l'heure de consultation étant préalablement communiquées par ce dernier, et/ou une copie peut-être remise ou adressée par voie postale, moyennant une participation du demandeur de 0.15 euros par copie, au format A4 et 0.30 euros par copie au format A3, et frais réels pour affranchissement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2026